

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
D'ORNE LORRAINE CONFLUENCES**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quinze septembre à dix-huit heures, la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences s'est réunie à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, la convocation ayant été transmise le 8 septembre 2020.

Etaient présents : RITZ Luc, BEAUGNON Catherine, LOMBARD Christian, VALENCE Didier, TONIOLO Jean, FORTUNAT André, LAMORLETTE Christian, BERG André, GUIRLINGER Anne, BROGI Fabrice, RIGGI Marie-Christine, DANTE Didier, MAFFEI Jean-Claude, MANGIN Michel, HYPOLITE Gérard, AISSAOUI Alain, ANDRE Gérard, ANTOINE Orlane, AUDINET Myriam, BACCHETTI Benoît, BAGGIO Lydie, BARUCCI Dino, BILLON Christiane, CHALLINE Marie-Ange, CHANAL Jean-Paul, COLA Véronique, DELATTE Denis, DIETSCH François, DONNEN Marie-Claire, FRANCOIS Eric, FRANGIAMORE Pascale, FRANTZ Alain, GERARD Lionel, GIORGETTI Laurence, JODEL Paul, KOWALEWSKI Edouard, LACOLOMBE Hervé, LAFOND Alain, LAPOINTE Didier, LEONARDI Stéphane, L'HERBEIL Hervé, LUTIQUE Josiane, MAGNOLINI Hervé, MARTIN Patrick, MARTIN André, MIANO Jacques, MILIADO Stéphane, NAVACCHI Joanne, PIERRAT Christine, POGGIOLINI Quentin, POLEGGI Daniel, RIBEIRO Manuela, THIEBAULT Pierre-André (jusqu'au point 2020.CC.056), ZANARDO Jacky BARTHELEMY Victorien, CESARONI Jackie, MARCHAND William

Etaient représentés : CORZANI André donne procuration à GERARD Lionel, BAUCHEZ Christine donne procuration à KOWALEWSKI Edouard, BAUDET Régis donne procuration à LAFOND Alain, BRAUN Delphine donne procuration à DIETSCH François, BRUNETTI Françoise donne procuration à ANTOINE Orlane, DAVRIUS Stéphanie donne procuration à LAMORLETTE Christian, LEMOINE Alexandre donne procuration à GUIRLINGER Anne, LUX Laëtitia donne procuration à MAGNOLINI Hervé, PEYROT Charles-Paul donne procuration à MARTIN Patrick, RIZZATO Séléna donne procuration à LEONARDI Stéphane, WEY Denis donne procuration à BEAUGNON Catherine

Etaient absents : DURAND Christian, NEZ Daniel, OREILLARD Nadine, WEINSBERG Emilie, ZIMMERMANN Thierry

Secrétaire de séance : Monsieur Quentin POGGIOLINI

Le point n°15 « FPIC 2020 » a été reporté au prochain conseil communautaire du 29 septembre 2020.

2020.CC.052 - Election des délégués au sein du SIRTOM

- **Vu** les statuts du SIRTOM prévoyant 58 délégués titulaires et 30 délégués suppléants d'Orne Lorraine Confluences,
- **Vu** l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'unanimité requise pour ne pas procéder aux élections au scrutin secret n'ayant pas été atteinte, 67 voix « pour » et 1 voix « contre » (THIEBAULT Pierre-André), les élections auront lieu à scrutin secret.

Il est procédé à l'élection de ces délégués.

Délégués titulaires :

1^{er} délégué titulaire → candidat : SCHMITT Pierre

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur SCHMITT Pierre est nommé.

2^{ème} délégué titulaire → candidat : BERG André

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BERG André est nommé.

3^{ème} délégué titulaire → candidat : MILANO Jérôme

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MILANO Jérôme est nommé.

4^{ème} délégué titulaire → candidats : ZAMPETTI Raymond

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ZAMPETTI Raymond est nommé.

5^{ème} délégué titulaire → candidat : BERTOLINO FALCONETTI Céline

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BERTOLINO FALCONETTI Céline est nommée.

6^{ème} délégué titulaire → candidat : MOLINERIS Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MOLINERIS Gérard est nommé.

7^{ème} délégué titulaire → candidat : POUVREAU Ghislaine

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame POUVREAU Ghislaine est nommée.

8^{ème} délégué titulaire → candidat : CROUTSCH Sylvie

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame CROUTSCH Sylvie est nommée.

9^{ème} délégué titulaire → candidat : L'HERBEIL Hervé

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur L'HERBEIL Hervé est nommé.

10^{ème} délégué titulaire → candidat : NORROY Dominique

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur NORROY Dominique est nommé.

11^{ème} délégué titulaire → candidat : FRANTZ Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur FRANTZ Alain est nommé.

12^{ème} délégué titulaire → candidat : LIENARD Audrey

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame LIENARD Audrey est nommée.

13^{ème} délégué titulaire → candidat : FERRARELLI Joseph

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur FERRARELLI Joseph est nommé.

14^{ème} délégué titulaire → candidat : DEMANGE Sylvain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DEMANGE Sylvain est nommé.

15^{ème} délégué titulaire → candidat : ANDRE Rémy

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ANDRE Rémy est nommé.

16^{ème} délégué titulaire → candidat : PRIEUX Florence

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame PRIEUX Florence est nommée.

17^{ème} délégué titulaire → candidat : GRIVEL Lionel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GRIVEL Lionel est nommé.

18^{ème} délégué titulaire → candidat : AISSAOUI Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur AISSAOUI Alain est nommé.

19^{ème} délégué titulaire → candidat : BENALOUACHE Fahrid

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BENALOUACHE Fahrid est nommé.

20^{ème} délégué titulaire → candidat : ZAIM Yasmina

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame ZAIM Yasmina est nommée.

21^{ème} délégué titulaire → candidat : BESSDJERARI Julien

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BESSDJERARI Julien est nommé.

22^{ème} délégué titulaire → candidat : MAGNOLINI Hervé

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MAGNOLINI Hervé est nommé.

23^{ème} délégué titulaire → candidat : VACCANI Didier

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur VACCANI Didier est nommé.

24^{ème} délégué titulaire → candidat : BARILLET Evelyne

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BARILLET Evelyne est nommée.

25^{ème} délégué titulaire → candidat : BOULIER Monique

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BOULIER Monique est nommée.

26^{ème} délégué titulaire → candidat : METZINGER René

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur METZINGER René est nommé.

27^{ème} délégué titulaire → candidat : LINTZ Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LINTZ Gérard est nommé.

28^{ème} délégué titulaire → candidat : KEFF Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur KEFF Gérard est nommé.

29^{ème} délégué titulaire → candidat : CROCENZO Mario

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CROCENZO Mario est nommé.

30^{ème} délégué titulaire → candidat : PASQUINI Isabelle

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame PASQUINI Isabelle est nommée.

31^{ème} délégué titulaire → candidat : DURAND Christian

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DURAND Christian est nommé.

32^{ème} délégué titulaire → candidat : CARDAIRE Cédric

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CARDAIRE Cédric est nommé.

33^{ème} délégué titulaire → candidat : BURKI Gislaine

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BURKI Gislaine est nommée.

34^{ème} délégué titulaire → candidat : BLETTNER Jessica

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BLETTNER Jessica est nommée.

35^{ème} délégué titulaire → candidat : PORCO GALLINA Nathalie

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame PORCO GALLINA Nathalie est nommée.

36^{ème} délégué titulaire → candidat : GENCO Matteo

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GENCO Matteo est nommé.

37^{ème} délégué titulaire → candidat : PASQUER Pascal

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur PASQUER Pascal est nommé.

38^{ème} délégué titulaire → candidat : JODEL Paul

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur JODEL Paul est nommé.

39^{ème} délégué titulaire → candidat : FALZI Stéphan

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur FALZI Stéphan est nommé.

40^{ème} délégué titulaire → candidat : ANTCZAK Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ANTCZAK Alain est nommé.

41^{ème} délégué titulaire → candidat : DESENCLOS Florence

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame DESENCLOS Florence est nommée.

42^{ème} délégué titulaire → candidat : CHALLINE Marie-Ange

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame CHALLINE Marie-Ange est nommée.

43^{ème} délégué titulaire → candidat : KOCKEISEN Aline

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame KOCKEISEN Aline est nommée.

44^{ème} délégué titulaire → candidat : DIDIER Philippe

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DIDIER Philippe est nommé.

45^{ème} délégué titulaire → candidat : ZIMMERMANN Thierry

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ZIMMERMANN Thierry est nommé.

46^{ème} délégué titulaire → candidat : NEZ Daniel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur NEZ Daniel est nommé.

47^{ème} délégué titulaire → candidat : NEUBERT Laurent

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur NEUBERT Laurent est nommé.

48^{ème} délégué titulaire → candidat : DIETSCH François

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DIETSCH François est nommé.

49^{ème} délégué titulaire → candidat : HIRTZBERGER Marie-France

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame HIRTZBERGER Marie-France est nommée.

50^{ème} délégué titulaire → candidat : HIRSCH William

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur HIRSCH William est nommé.

51^{ème} délégué titulaire → candidat : CORNILLE Emmanuel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CORNILLE Emmanuel est nommé.

52^{ème} délégué titulaire → candidat : HARING Yvette

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame HARING Yvette est nommée.

53^{ème} délégué titulaire → candidat : POGGIOLINI Quentin

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur POGGIOLINI Quentin est nommé.

54^{ème} délégué titulaire → candidat : THUILLIEZ Sylvie

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame THUILLIEZ Sylvie est nommée.

55^{ème} délégué titulaire → candidat : MUSIOL Pierre

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MUSIOL Pierre est nommé.

56^{ème} délégué titulaire → candidat : BARTH Christian

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BARTH Christian est nommé.

57^{ème} délégué titulaire → candidat : SCHWARTZ Jacques

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur SCHWARTZ Jacques est nommé.

58^{ème} délégué titulaire → candidat : POIROT Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur POIROT Alain est nommé.

Délégués suppléants :

1^{er} délégué suppléant → candidat : DI BENEDETTO Franck

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DI BENEDETTO Franck est nommé.

2^{ème} délégué suppléant → candidat : CHECHETTO Michel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CHECHETTO Michel est nommé.

3^{ème} délégué suppléant → candidat : DANTE Didier

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DANTE Didier est nommé.

4^{ème} délégué suppléant → candidat : GREVIN Michel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GREVIN Michel est nommé.

5^{ème} délégué suppléant → candidat : GALLET Patricia

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame GALLET Patricia est nommée.

6^{ème} délégué suppléant → candidat : COLTAT Sébastien

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur COLTAT Sébastien est nommé.

7^{ème} délégué suppléant → candidat : MAFFEI Jean-Claude

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MAFFEI Jean-Claude est nommé.

8^{ème} délégué suppléant → candidat : CHAMPLON Jean-Jacques

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CHAMPLON Jean-Jacques est nommé.

9^{ème} délégué suppléant → candidat : CHIARELLI Julie

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame CHIARELLI Julie est nommée.

10^{ème} délégué suppléant → candidat : VIDILI Yves

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur VIDILI Yves est nommé.

11^{ème} délégué suppléant → candidat : WEY Denis

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur WEY Denis est nommé.

12^{ème} délégué suppléant → candidat : CRESPIN Jean-Bernard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CRESPIN Jean-Bernard est nommé.

13^{ème} délégué suppléant → candidat : NOE Fabrice

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur NOE Fabrice est nommé.

14^{ème} délégué suppléant → candidat : SPATARO Anne-Marie

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame SPATARO Anne-Marie est nommée.

15^{ème} délégué suppléant → candidat : GERARD Lionel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GERARD Lionel est nommé.

16^{ème} délégué suppléant → candidat : DELESSE Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DELESSE Gérard est nommé.

17^{ème} délégué suppléant → candidat : MORETTE Bertrand

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MORETTE Bertrand est nommé.

18^{ème} délégué suppléant → candidat : BLETTNER Guy

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BLETTNER Guy est nommé.

19^{ème} délégué suppléant → candidat : BAUCHEZ Christine

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BAUCHEZ Christine est nommée.

20^{ème} délégué suppléant → candidat : JAMAN Fabien

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur JAMAN Fabien est nommé.

21^{ème} délégué suppléant → candidat : CHONE Bertrand

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CHONE Bertrand est nommé.

22^{ème} délégué suppléant → candidat : PIECHOCKI Annick

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame PIECHOCKI Annick est nommée.

23^{ème} délégué suppléant → candidat : GOEURIOT Ghislain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GOEURIOT Ghislain est nommé.

24^{ème} délégué suppléant → candidat : DOPONT Daniel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DOPONT Daniel est nommé.

25^{ème} délégué suppléant → candidat : BARTH Elisabeth

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BARTH Elisabeth est nommée.

26^{ème} délégué suppléant → candidat : VALES KREDER Catherine

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame VALES KREDER Catherine est nommée.

27^{ème} délégué suppléant → candidat : GIORDANENGO Jacques

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GIORDANENGO Jacques est nommé.

28^{ème} délégué suppléant → candidat : MIANO Jacques

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MIANO Jacques est nommé.

29^{ème} délégué suppléant → candidat : CHERRIER-LAGARDE Quentin

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CHERRIER-LAGARDE Quentin est nommé.

30^{ème} délégué suppléant → candidat : BRAULT Marie-Madeleine

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BRAULT Marie-Madeleine est nommée.

Le Conseil Communautaire désigne donc représentants d'Orne Lorraine Confluences au sein du Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Pays de Briey, de la Vallée de l'Orne et du Jarnisy :

TITULAIRES	SUPPLEANTS	COMMUNES D'ORIGINE (à titre d'information)
SCHMITT Pierre BERG André	DI BENEDETTO Franck	ANOUX
MILANO Jérôme ZAMPETTI Raymond	CHECHETTO Michel	AUBOUE
BERTOLINO FALCONETTI Céline MOLINERIS Gérard	DANTE Didier	AVRIL
POUVREAU Ghislaine CROUTSCH Sylvie	GREVIN Michel	BATILLY
L'HERBEIL Hervé NORROY Dominique	GALLET Patricia	BETTAINVILLERS
FRANTZ Alain LIENARD Audrey	COLTAT Sébastien	DONCOURT-LES-CONFLANS
FERRARELLI Joseph DEMANGE Sylvain	MAFFEI Jean-Claude	GIRAUMONT
ANDRE Rémy PRIEUX Florence	CHAMPLON Jean-Jacques	HATRIZE
Lionel GRIVEL Alain AISSAOUI Fahrid BENALOUACHE Yasmina ZAIM	Julie CHIARELLI Yves VIDILI	HOMECOURT
BESSEDJERARI Julien MAGNOLINI Hervé VACCANI Didier BARILLET Evelyne BOULIER Monique	WEY Denis CRESPIN Jean-Bernard NOE Fabrice	JARNY
METZINGER René LINTZ Gérard KEFF Gérard CROCENZO Mario	SPATARO Anne-Marie GERARD Lionel	JOEUF
PASQUINI Isabelle DURAND Christian	DELESSE Gérard	JOUAVILLE
CARDAIRE Cédric BURKI Ghislaine	MORETTE Bertrand	LABRY
BLETTNER Jessica PORCO GALLINA Nathalie	BLETTNER Guy	LANTEFONTAINE- IMMONVILLE
GENCO Matteo PASQUER Pascal	BAUCHEZ Christine	LES BAROCHES - GENAVILLE
JODEL Paul FALZI Stéphan	JAMAN Fabien	LUBEY
ANTCZAK Alain DESENCLOS Florence	CHONE Bertrand	MOINEVILLE

CHALLINE Marie-Ange KOCKEISEN Aline	PIECHOCKI Annick	<i>MOUTIERS</i>
DIDIER Philippe ZIMMERMANN Thierry	GOEURIOT Ghislain	<i>PUXE</i>
NEZ Daniel NEUBERT Laurent	DOPONT Daniel	<i>SAINT AIL</i>
DIETSCH François HIRTZBERGER Marie-France HIRSCH William CORNILLE Emmanuel HARING Yvette POGGIOLINI Quentin THUILLIEZ Sylvie	BARTH Elisabeth VALES-KREDER Catherine GIORDANENGO Jacques MIANO Jacques	<i>VAL DE BRIEY</i>
MUSIOL Pierre BARTH Christian	CHERRIER-LAGARDE Quentin	<i>VALLEROY</i>
SCHWARTZ Jacques POIROT Alain	BRAULT Marie-Madeleine	<i>VILLE-SUR-YRON</i>

2020.CC.053 - Election des délégués au sein du SICOM de PIENNES

- **Vu** les statuts du SICOM de Piennes prévoyant 4 délégués titulaires Orne Lorraine Confluences,
- **Vu** l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'unanimité requise pour ne pas procéder aux élections au scrutin secret n'ayant pas été atteinte, 67 voix « pour » et 1 voix « contre » (THIEBAULT Pierre-André), les élections auront lieu à scrutin secret,

Il est procédé à l'élection de ces 4 délégués.

1^{er} délégué → candidat : MALLINGER Xavier

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MALLINGER Xavier est nommé.

2^{ème} délégué → candidat : DELLE Eliane

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame DELLE Eliane est nommée.

3^{ème} délégué → candidat : HUBER Christian

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur HUBER Christian est nommé.

4^{ème} délégué → candidat : RICZKO Véronique

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame RICZKO Véronique est nommée.

Le Conseil Communautaire désigne donc :

- MALLINGER Xavier et DELLE Eliane de la commune de **AFFLEVILLE**,
- HUBER Christian et RICZKO Véronique de la commune de **NORROY-LE-SEC**,

Représentants d'Orne Lorraine Confluences au sein du SICOM de Piennes.

2020.CC.054 - Election des représentants au sein du SCOT

- **Vu** les statuts du Syndicat Mixte du SCOT Nord Meurthe-et-Mosellan prévoyant 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants d'Orne Lorraine Confluences,
- **Vu** l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'unanimité requise pour ne pas procéder aux élections au scrutin secret n'ayant pas été atteinte, 67 voix « pour » et 1 voix « contre » (THIEBAULT Pierre-André), les élections auront lieu à scrutin secret,

Il est procédé à l'élection de ces délégués.

Délégués titulaires :

1^{er} délégué titulaire → candidat : WEY Denis

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur WEY Denis est nommé.

2^{ème} délégué titulaire → candidat : LAMORLETTE Christian

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LAMORLETTE Christian est nommé.

3^{ème} délégué titulaire → candidat : DURAND Christian

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DURAND Christian est nommé.

4^{ème} délégué titulaire → candidats : FERRARRELLI Joseph

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur FERRARRELLI Joseph est nommé.

5^{ème} délégué titulaire → candidat : BENAUD Jean-François

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BENAUD Jean-François est nommé.

6^{ème} délégué titulaire → candidat : COLLINET Jean-Luc

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur COLLINET Jean-Luc est nommé.

7^{ème} délégué titulaire → candidat : BEULATON Rémy

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BEULATON Rémy est nommé.

8^{ème} délégué titulaire → candidat : MIANO Jacques

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MIANO Jacques est nommé.

9^{ème} délégué titulaire → candidat : FRANTZ Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur FRANTZ Alain est nommé.

10^{ème} délégué titulaire → candidat : BROGI Fabrice

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BROGI Fabrice est nommé.

11^{ème} délégué titulaire → candidat : CORZANI André

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CORZANI André est nommé.

12^{ème} délégué titulaire → candidat : GREVIN Michel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GREVIN Michel est nommé.

13^{ème} délégué titulaire → candidat : MAURICE Frédéric

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MAURICE Frédéric est nommé.

14^{ème} délégué titulaire → candidat : ANDRE Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ANDRE Gérard est nommé.

15^{ème} délégué titulaire → candidat : LOMBARD Christian

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LOMBARD Christian est nommé.

16^{ème} délégué titulaire → candidat : TONIOLO Jean

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur TONIOLO Jean est nommé.

17^{ème} délégué titulaire → candidat : RENE Denis

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur RENE Denis est nommé.

18^{ème} délégué titulaire → candidat : DONNEN Marie-Claire

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame DONNEN Marie-Claire est nommée.

19^{ème} délégué titulaire → candidat : CHALLINE Marie-Ange

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame CHALLINE Marie-Ange est nommée.

20^{ème} délégué titulaire → candidat : HYPOLITE Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur HYPOLITE Gérard est nommé.

Délégués suppléants :

1^{er} délégué suppléant → candidat : LAFOND Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LAFOND Alain est nommé.

2^{ème} délégué suppléant → candidat : PEGURRI Hervé

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur PEGURRI Hervé est nommé.

3^{ème} délégué suppléant → candidat : POLISANO Patrice

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur POLISANO Patrice est nommé.

4^{ème} délégué suppléant → candidat : MAFFEI Jean-Claude

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MAFFEI Jean-Claude est nommé.

5^{ème} délégué suppléant → candidat : BERG André

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BERG André est nommé.

6^{ème} délégué suppléant → candidat : AISSAOUI Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur AISSAOUI Alain est nommé.

7^{ème} délégué suppléant → candidat : LEONARDI Stéphane

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LEONARDI Stéphane est nommé.

8^{ème} délégué suppléant → candidat : CARDAIRE Cédric

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CARDAIRE Cédric est nommé.

9^{ème} délégué suppléant → candidat : ANTCZAK Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ANTCZAK Alain est nommé.

10^{ème} délégué suppléant → candidat : GILLANT Cyprien

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GILLANT Cyprien est nommé.

11^{ème} délégué suppléant → candidat : DANTE Didier

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DANTE Didier est nommé.

12^{ème} délégué suppléant → candidat : LORENZI Maud

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame LORENZI Maud est nommée.

13^{ème} délégué suppléant → candidat : GERARD Lionel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GERARD Lionel est nommé.

14^{ème} délégué suppléant → candidat : JODEL Paul

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur JODEL Paul est nommé.

15^{ème} délégué suppléant → candidat : KOWALEWSKI Edouard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur KOWALEWSKI Edouard est nommé.

16^{ème} délégué suppléant → candidat : LEFEVRE Robert

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LEFEVRE Robert est nommé.

17^{ème} délégué suppléant → candidat : MIRJOLET Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MIRJOLET Alain est nommé.

18^{ème} délégué suppléant → candidat : RICHARDSON Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur RICHARDSON Alain est nommé.

19^{ème} délégué suppléant → candidat : ROBERT Bernard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ROBERT Bernard est nommé.

20^{ème} délégué suppléant → candidat : LEMEY Alain

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LEMEY Alain est nommé.

Le Conseil Communautaire désigne donc représentants d'Orne Lorraine Confluences au sein du Syndicat Mixte du SCOT Nord Meurthe-et-Mosellan :

TITULAIRES	COMMUNES D'ORIGINE	SUPPLEANTS	COMMUNES D'ORIGINE
WEY Denis	JARNY	LAFOND Alain	JARNY
LAMORLETTE Christian	VALLEROY	PEGURRI Hervé	VALLEROY
DURAND Christian	JOUAVILLE	POLISANO Patrice	JOUAVILLE
FERRARRELLI Joseph	GIRAUMONT	MAFFEI Jean-Claude	GIRAUMONT
BENAUD Jean-François	VAL DE BRIEY	BERG André	ANOUX
COLLINET Jean-Luc	VAL DE BRIEY	AISSAOUI Alain	HOMECOURT
BEULATON Rémy	VAL DE BRIEY	LEONARDI Stéphane	HOMECOURT
MIANO Jacques	VAL DE BRIEY	CARDAIRE Cédric	LABRY
FRANTZ Alain	DONCOURT	ANCTZAK Alain	MOINEVILLE
BROGI Fabrice	AUBOUE	GILLANT Cyprien	MOUTIERS
CORZANI André	JOEUF	DANTE Didier	AVRIL
GREVIN Michel	BATILLY	LORENZI Maud	VILLE-SUR-YRON
MAURICE Frédéric	CONFLANS	GERARD Lionel	JOEUF
ANDRE Gérard	CONFLANS	JODEL Paul	LUBEY
LOMBARD Christian	MOINEVILLE	KOWALEWSKI Edouard	LANTEFONTAINE
TONIOLO Jean	HOMECOURT	LEFEVRE Robert	OZERAILLES
RENE Denis	LABRY	MIRJOLET Alain	BATILLY
DONNEN Marie-Claire	OLLEY	RICHARDSON Alain	AUBOUE
CHALLINE Marie-Ange	MOUTIERS	ROBERT Bernard	DONCOURT
HYPOLITE Gérard	HATRIZE	LEMEY Alain	CONFLANS

2020.CC.055 - Election des représentants au sein du Syndicat Mixte Moselle Aval

- **Vu** les statuts du Syndicat Mixte Moselle Aval prévoyant 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants d'Orne Lorraine Confluences,
- **Vu** l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'unanimité requise pour ne pas procéder aux élections au scrutin secret n'ayant pas été atteinte, 67 voix « pour » et 1 voix « contre » (THIEBAULT Pierre-André), les élections auront lieu à scrutin secret,

Il est procédé à l'élection de ces 3 délégués titulaires et de leurs 3 délégués suppléants.

1^{er} délégué titulaire → candidat : LAMORLETTE Christian

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LAMORLETTE Christian est nommé.

1^{er} délégué suppléant → candidat : HYPOLITE Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur HYPOLITE Gérard est nommé.

2^{ème} délégué titulaire → candidat : ANDRE Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ANDRE Gérard est nommé.

2^{ème} délégué suppléant → candidat : MANGIN Michel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MANGIN Michel est nommé.

3^{ème} délégué titulaire → candidat : BERG André

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BERG André est nommé.

3^{ème} délégué suppléant → candidat : DANTE Didier

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DANTE Didier est nommé.

Le Conseil Communautaire désigne donc :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Christian LAMORLETTE	Gérard HYPOLITE
Gérard ANDRE	Michel MANGIN
André BERG	Didier DANTE

Représentants d'Orne Lorraine Confluences au sein du Syndicat Mixte Moselle Aval.

2020.CC.056 - Election des représentants au sein du CRW

- **Vu** les statuts du CRW prévoyant 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants d'Orne Lorraine Confluences,
- **Vu** l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'unanimité requise pour ne pas procéder aux élections au scrutin secret n'ayant pas été atteinte, 67 voix « pour » et 1 voix « contre » (THIEBAULT Pierre-André), les élections auront lieu à scrutin secret,

Il est procédé à l'élection de ces délégués.

Délégués titulaires :

1^{er} délégué titulaire → candidat : LAMORLETTE Christian

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur LAMORLETTE Christian est nommé.

2^{ème} délégué titulaire → candidat : NORROY Dominique

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur NORROY Dominique est nommé.

3^{ème} délégué titulaire → candidat : L'HERBEIL Hervé

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur L'HERBEIL Hervé est nommé.

4^{ème} délégué titulaire → candidat : KOWALEWSKI Edouard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur KOWALEWSKI Edouard est nommé.

5^{ème} délégué titulaire → candidat : PORCO Jean-François

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur PORCO Jean-François est nommé.

6^{ème} délégué titulaire → candidat : PEROTTI GAMACCHIO Luc

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur PEROTTI GAMACCHIO Luc est nommé.

7^{ème} délégué titulaire → candidat : GENCO Matteo

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GENCO Matteo est nommé.

8^{ème} délégué titulaire → candidat : LICCARDI Anne

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame LICCARDI Anne est nommée.

9^{ème} délégué titulaire → candidat : JODEL Paul

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur JODEL Paul est nommé.

10^{ème} délégué titulaire → candidat : DANTE Didier

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur DANTE Didier est nommé.

11^{ème} délégué titulaire → candidat : MOLINERIS Gérard

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MOLINERIS Gérard est nommé.

12^{ème} délégué titulaire → candidat : GIORDANENGO Jacques

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur GIORDANENGO Jacques est nommé.

13^{ème} délégué titulaire → candidat : MIANO Jacques

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MIANO Jacques est nommé.

Délégués suppléants :

1^{er} délégué suppléant → candidat : MANGIN Michel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur MANGIN Michel est nommé.

2^{ème} délégué suppléant → candidat : BELISSONT Daniel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BELISSONT Daniel est nommé.

3^{ème} délégué suppléant → candidat : KRAJNIEWSKI Kévin

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur KRAJNIEWSKI Kévin est nommé.

4^{ème} délégué suppléant → candidat : ETIENNE Didier

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur ETIENNE Didier est nommé.

5^{ème} délégué suppléant → candidat : D'AGOSTINO Vincent

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur D'AGOSTINO Vincent est nommé.

6^{ème} délégué suppléant → candidat : PASQUER Pascal

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur PASQUER Pascal est nommé.

7^{ème} délégué suppléant → candidat : TONCEV Goran

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur TONCEV Goran est nommé.

8^{ème} délégué suppléant → candidat : BERG André

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur BERG André est nommé.

9^{ème} délégué suppléant → candidat : FALZI Stéphan

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur FALZI Stéphan est nommé.

10^{ème} délégué suppléant → candidat : BERTOLINO FALCONETTI Céline

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame BERTOLINO FALCONETTI Céline est nommée.

11^{ème} délégué suppléant → candidat : COUDERT Rachida

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Madame COUDERT Rachida est nommée.

12^{ème} délégué suppléant → candidat : CAUSIN Michel

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur CAUSIN Michel est nommé.

13^{ème} délégué suppléant → candidat : WACHALSKI Gilles

Etant donné qu'un seul candidat s'est présenté, Monsieur WACHALSKI Gilles est nommé.

Le Conseil Communautaire désigne donc représentants d'Orne Lorraine Confluences au sein du CRW :

TITULAIRES	COMMUNES D'ORIGINE	SUPPLEANTS	COMMUNES D'ORIGINE
LAMORLETTE Christian	OLC	MANGIN Michel	OLC
NORROY Dominique	BETTAINVILLERS	BELISSONT Daniel	BETTAINVILLERS
L'HERBEIL Hervé	BETTAINVILLERS	KRAJNIEWSKI Kévin	BETTAINVILLERS
KOWALEWSKI Edouard	LANTEFONTAINE	ETIENNE Didier	LANTEFONTAINE
PORCO Jean-François	LANTEFONTAINE	D'AGOSTINO Vincent	LANTEFONTAINE
PEROTTI GAMACCHIO Luc	LES BAROCHES	PASQUER Pascal	LES BAROCHES
GENCO Matteo	LES BAROCHES	TONCEV Goran	LES BAROCHES
LICCARDI Anne	ANOUX	BERG André	ANOUX
JODEL Paul	LUBEY	FALZI Stéphan	LUBEY
DANTE Didier	AVRIL	BERTOLINO FALCONETTI Céline	AVRIL
MOLINERIS Gérard	AVRIL	COUDERT Rachida	AVRIL
GIORDANENGO Jacques	VAL DE BRIEY	CAUSIN Michel	VAL DE BRIEY
MIANO Jacques	VAL DE BRIEY	WACHALSKI Gilles	VAL DE BRIEY

2020.CC.057 - Nomination des représentants au sein de l'AGAPE

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider la nomination de 8 représentants d'Orne Lorraine Confluences à l'Assemblée Générale de l'AGAPE parmi lesquels 4 administrateurs au titre du Conseil d'Administration dont les noms sont les suivants :

- Denis WEY
- François DIETSCH
- Fabrice BROGI
- André BERG

Conseil d'administration

- Christian LAMORLETTE
- Jean-Claude MAFFEI
- Michel MANGIN
- André CORZANI

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.058 - Nomination des représentants au sein de l'Association du Pays de Briey

Il est proposé au Conseil Communautaire de :

-- **Valider** la nomination de 6 représentants d'Orne Lorraine Confluences au sein de l'association du Pays du bassin de Briey :

- Luc RITZ
- Jacques MIANO
- François DIETSCH
- Christian LOMBARD
- Jean TONIOLO
- Jacky ZANARDO

-- **Valider** la nomination de 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants au comité de programmation du programme LEADER du Pays du Bassin de Briey :

Titulaires	Suppléants
François DIETSCH	Jacques MIANO
Jean TONIOLO	Christian LOMBARD
Jacky ZANARDO	Luc RITZ

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.059 - Nomination de 8 représentants à la MILTOL

Considérant qu'OLC doit élire 8 représentants d'Orne Lorraine Confluences au Conseil d'Administration de la MILTOL.

Il est proposé au Conseil Communautaire de nommer les 8 élus communautaires au Conseil d'Administration de la MILTOL.

Ces 8 élus sont :

- André FORTUNAT

- Myriam AUDINET
- André BERG
- Alain FRANTZ
- Stéphane LEONARDI
- Christian LOMBARD
- Maud LORENZI
- Anne GUIRLINGER

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.060 - Désignation des représentants au sein du Conseil de Surveillance et Santé

L'article L. 6143-5 du Code de la santé publique prévoit que le conseil d'administration des établissements publics de santé est composé de membres répartis en trois collèges :

- les représentants des collectivités territoriales ;
- les représentants du personnel ;
- les personnalités qualifiées et les représentants des usagers.

Aussi, la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences doit nommer un représentant au sein du conseil de surveillance des établissements publics locaux de santé.

Il est proposé au Conseil Communautaire de nommer **Catherine BEAUGNON, Vice-Présidente déléguée à la Solidarité, à la Santé, aux Services au Public, au Transport et à la Mobilité**, représentante de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences au sein du conseil de surveillance des établissements publics locaux de santé.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.061 - Nomination des représentants au sein de la Commission Départementale Nature Paysages et Sites

Considérant qu'OLC doit élire un titulaire au sien de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Il est proposé au Conseil Communautaire de désigner un représentant d'Orne Lorraine Confluences à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites.

Monsieur MANGIN Michel en sa qualité de Vice-Président délégué à l'Environnement, au Développement Durable et à la Transition Energétique est désigné pour représenter OLC.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.062 - Nomination des représentants au sein du CA des établissements d'enseignements

- **Vu** le décret n° 2014-1236 du 24 octobre 2014 précisant les conditions de désignation des représentants des collectivités territoriales dans les conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement,

Il est proposé au Conseil Communautaire de désigner les représentants d'OLC suivants :

- * Pour les collèges du territoire de Briey: Didier DANTE (sauf Collège Jean Maumus à Val de Briey) ,
- * Pour « Erea » Val de Briey : André BERG,
- * Pour le collège Jean Maumus et lycée Louis Bertrand de Val de Briey : André FORTUNAT,
- * Pour le collège du territoire de l'Orne : Fabrice BROGI,
- * Pour les établissements du territoire du Jarnisy : Anne GUIRLINGER.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.063 - Nomination des représentants au sein de la Machinerie

Considérant qu'OLC doit élire 5 représentants d'Orne Lorraine Confluences au Conseil d'Administration de l'Association de Préfiguration de la SCIC culturelle.

Il est proposé au Conseil Communautaire de nommer 5 élus communautaires au Conseil d'Administration de la Machinerie, Association de Préfiguration de la SCIC culturelle.

Ces 5 élus sont :

- Anne GUIRLINGER
- André FORTUNAT
- Jean-TONIOLO
- Jacky ZANARDO
- Marie-Christine RIGGI.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.064 - Nomination des représentants au PNRL

Il est proposé au Conseil Communautaire de nommer un représentant au Parc Naturel Régional de Lorraine.

Monsieur Denis WEY est nommé représentant d'OLC au Parc Naturel Régional de Lorraine.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.065 - Nomination des représentants à la MMD54

- **Vu** l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que :

« Le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé Agence Technique Départementale.

Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier ».

- **Vu** la délibération du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle en date du 24 juin 2013 approuvant la création d'un établissement public administratif.
- **Vu** la délibération du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle en date du 26 juin 2018 renforçant les missions de l'agence.
- **Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2019.CC.108 de Orne Lorraine Confluences en date du 26 septembre 2019 décidant son adhésion à MMD 54 et approuvant les statuts

Considérant l'article 5 des dits statuts,

Il est proposé au Conseil communautaire de :

-- **De désigner** André BERG comme son représentant titulaire à MMD54 et Fabrice BROGI comme son représentant suppléant,

-- **D'autoriser** le Président à signer les marchés de prestation formalisant les accompagnements de MMD 54.

Le Conseil Communautaire, à la majorité avec 66 voix pour et 1 voix contre (BAUCHEZ Christine), adopte la délibération présentée.

2020.CC.066 - Convention de portage foncier EPFL/Commune d'Auboué pour l'achat de l'ancien cinéma

Par convention en date du 27 juin 2019, prise en déclinaison de l'étude centre-bourg, l'EPFL a acheté l'ancien cinéma d'Auboué pour le compte de la commune.

Dans le prolongement de cette dernière, une convention de projet a été établie pour permettre à l'EPFL d'engager les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'action de reconversion et pour fixer la quote-part à prendre en charge par la commune.

Cette convention doit être validée et signée par l'EPCI uniquement pour garantir la cohérence des projets avec les orientations du développement intercommunal (pas d'obligations à la charge de l'EPCI).

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider cette convention.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.067 - Avenant de prolongation de la convention de portage foncier EPFL/Val de Briey pour le centre STERN

Par convention du 3 décembre 2014, l'EPFL a acquis les emprises foncières du site STERN pour le compte de la commune de VAL de BRIEY qui devait les acheter dans les délais fixés, à savoir le 30 juin 2020.

Afin de mettre en œuvre son projet d'aménagement, la commune a sollicité une prorogation du portage pour une durée de 5 ans. Prorogation objet de l'avenant n° 2 en PJ.

Pour rappel, ces conventions et avenants sont validées et signées par l'EPCI uniquement pour garantir la cohérence des projets avec les orientations du développement intercommunal (pas d'obligations à la charge de l'EPCI).

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider cet avenant.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.068 - Avenant de prolongation du portage foncier EPFL/OLC pour le bâtiment GAD à Moineville

Par convention du 14 janvier 2010, l'EPFL a acquis les emprises foncières situées à proximité de l'ex base de Serry pour extension du site dont le bâtiment dit « Ferme GAD ». Pour rappel, le coût d'achat du bâtiment (prix + frais) était de 487 953,84 € sachant que le prix de cession à OLC devra intégrer des coûts supplémentaires (frais de gestion par l'EPFL, taxe foncière sur la durée du portage, etc).

Le terme de la convention étant fixé au 30 juin 2020, et aucun projet n'ayant pu être mis en œuvre, une prorogation a été sollicitée auprès de l'EPFL.

L'avenant n° 1 porte sur une prorogation de 3 ans pour permettre à OLC de mettre en œuvre un projet privé (achat du bâtiment + portage du projet par un privé) ou public ou public/privé suivant des modalités à définir.

A cet effet, des entretiens ont pu avoir lieu entre les services d'OLC et la Banque des Territoires en vue de réaliser une étude de définition de projets (avec portage financier de tout ou partie du coût de l'étude par la Banque des Territoires) et d'identifier les porteurs possibles.

La signature de cet avenant permettra la mise en œuvre de l'étude en question puis le montage du projet retenu (privé ou public ou public/privé).

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider cet avenant et d'autoriser le Président à le signer.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

2020.CC.069 - Cession de la parcelle A091 - ZAE de la Cokerie

L'entreprise de travaux publics, terrassement, aménagements extérieurs TOUT TP dont les locaux sont situés sur la ZAE de la Chesnois au Val de Briey a formulé une offre d'achat de la parcelle A091 situées sur la ZAE de la Cokerie à Homécourt pour 5 519 m² au prix de 5,34 € HT.

Le projet porte sur la création de locaux plus adaptés aux activités de l'entreprise (500 m² + zone de stockage) sur une zone située au centre de la zone d'intervention. Cette entreprise emploie 6 personnes avec l'objectif de créer 3 postes supplémentaires.

A noter que les locaux actuels de TOUT TP ont été vendus à une société spécialisée dans la location de véhicule d'aspiration mécanique et de pelleteuses laquelle démarrera son activité début 2021.

L'estimation de France Domaine (66 000 € soit environ 11,95 €/m²) est supérieure à l'offre d'achat sachant que la valeur vénale est établie en tenant compte du prix de cession moyen de terrains viabilisés en zone d'activité sur l'ensemble du département (y compris Nancy et sa périphérie, Mexy, etc).

Néanmoins, l'offre formulée par TOUT TP correspond au prix de cession d'une emprise de la zone à La Poste en 2006 et au montant évoqué par OLC à l'occasion des discussions avec l'entreprise. Par ailleurs, à l'occasion de sa réunion du 19 mars 2019 le Conseil Communautaire a validé la cession de terrain à hauteur de 6 € HT sur la ZAE de Jarny-Giraumont (projet SIRTOM).

En effet, celle-ci aura à sa charge le nettoyage de la végétation présente sur le terrain, la création d'un accès et le branchement aux différents réseaux. Surtout ce projet permet de relancer l'aménagement d'une zone du territoire sur laquelle aucune activité n'a été créée depuis plus de 15 ans.

Cette initiative privée sera accompagnée d'une remise en état de la ZAE par OLC (nettoyage des terrains envahis par la végétation, remise en état des coffrets électriques, mise en place d'une signalétique, etc) de manière à valoriser ce site et à réactiver sa commercialisation.

Enfin, à l'occasion des échanges avec la société, la mise en place d'une faculté de réméré au profit d'OLC a été actée.

- **VU** l'avis de France Domaine,
- **VU** le plan en annexe,
- **VU** le projet de la société TOUT TP,

Considérant que le projet permet de relancer la commercialisation de la zone et de démontrer son intérêt pour d'autres porteurs de projet,

Considérant que l'acquéreur aura à sa charge le nettoyage de la végétation présente sur le terrain, la création d'un accès et le branchement aux différents réseaux,

Considérant dès lors qu'il y a lieu de valider le prix de cession à 5,34 € HT,

Le conseil communautaire est donc invité à :

- **VALIDER** la cession de la parcelle A0 n°91 située sur ZAE de la Cokerie au prix de 5,34 € HT/m² à l'entreprise TOUT TP représentée par Mme et M. BENEDINNE ou à toute personne morale qu'ils se substitueront et dans laquelle ils seront nécessairement associés,
- **AUTORISER** la société TOUT TP à déposer son permis de construire,
- **PRECISER** que le dossier de permis de construire comportant l'ensemble des pièces devra être déposé ou adressé en Mairie de Homécourt par l'acquéreur dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la présente, faute de quoi la présente délibération sera caduque,
- **SOLLICITER** la mise en place d'une faculté de réméré avec restitution du prix de vente, le cas échéant, après déduction :
 - d'une indemnité fixée par France Domaine et correspondant à la moins-value apportée le cas échéant au terrain par l'acquéreur,
 - des frais liés au transfert du bien à la commune.
- **PRECISER** que la faculté de réméré s'appliquera dans les conditions suivantes :
 - non réalisation des fondations dans un délai de 6 mois à compter de l'obtention du permis de construire,
 - non réalisation du gros œuvre (hors d'eau/hors d'air) dans un délai de 12 mois à compter de l'obtention du permis de construire,
 - non réalisation des finitions, dans un délai de 18 mois à compter de l'obtention du permis de construire y compris dépôt de la déclaration d'achèvement et attestation de conformité des travaux (DAACT),
- **PRECISER** que l'acte de vente précisera qu'en cas d'application de la faculté de réméré, le permis de construire, le cas échéant délivré, pourra faire l'objet d'une annulation par Monsieur le Maire d'Homécourt, à la demande d'OLC,
- **AUTORISER** le président ou un vice-président à signer l'acte notarié et tous documents utiles.

Le Conseil Communautaire, à la majorité avec 63 voix pour, 1 voix contre (BACCHETTI Benoît) et 3 abstention(s) (BAUDET Régis, LAFOND Alain, RIBEIRO Manuela), adopte la délibération présentée.

2020.CC.070 - Délégation de pouvoir du conseil communautaire envers le Président d'OLC en matière de dépôt d'autorisation d'urbanisme

En complément de la délibération du 10 juillet 2020 relative aux délégations générales du Président accordées conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il est proposé au conseil communautaire d'accorder la délégation suivante au Président :

- Procéder à la signature et au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme et déclarations relatives aux travaux de démolition, de transformation ou d'édification des biens intercommunaux pour les projets n'entraînant pas la création ou la disparition d'une surface de plancher strictement supérieure à 2 000 m².

Les décisions prises en application de la présente délégation peuvent être signées par un Vice-Président agissant par délégation du Président dans les conditions fixées à l'article L. 5211-9 du CGCT.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

AUBOUÉ, le 17 Septembre 2020

Le Président,

Luc RITZ

